Rapport d'activités final

2023

Avec le soutien de la Wallonie

Wallonie agriculture SPW

Table des matières

Lexique 3

1 Introduction 4

2 Contexte 4

3 Actions réalisées en 2023

a) Formations et conférences 5

1) Contenu et méthode de formation 5

2) Présence foires et salons 5

3) Conclusions 5

b) Visites conseils 6

1) Thématiques 6

2) Situations rencontrées 7

3) Récurrence des problèmes rencontrés 10

4) Résultats - améliorations 11

c) Suivi via le portail CERISE 14

1) Page d'accueil 14

2) Inventaire 16

3) type d'indicateurs disponibles 19

4) Autres menus 29

5) Apport de ces suivis 29

6) Difficultés rencontrées 29

7) Améliorations constatées 29

8) Conclusions 29

d) Encadrement et formation individuels 29

4 Difficultés générales rencontrées 30

5 Perspectives 30

6 Conclusions 31

Lexique

SWEATER : **S**ervice **W**allon d'**E**ncadrement et d'**A**ccompagnement des **T**roupeaux d'**E**levage et de **R**ente

ARSIA : **A**ssociation **R**égionale de **S**anté et **d'I**dentification **A**nimales

Autocontrôle : encadrement, accompagnement et surveillance des activités d'identification et d'enregistrement des animaux

Sanitel : Base de données nationale (centralisée) d'enregistrement de la traçabilité et de la santé des animaux de rente

ACISEE : Attestation de Conformité des Infrastructures de Stockage des Effluents d'Elevage **LS**

: Taux de liaison au sol

PAC : Politique Agricole Commune

Trac-**AC** : Base de données de gestion des dossiers de l'Auto-contrôle

CERISE : **C**entre d'**E**nregistrement et de **R**égulation des **I**nformations au **S**ervice de l'**E**levage

BIGAME : **B**ase **I**nformatisée de **G**estion des **A**ntibiotiques et des **M**édicaments en **E**levage

CERISE Mobile : Applications mobiles portables (via smartphone) de CERISE

1. Introduction

Un encadrement tel que l'ARSIA le propose est un appui essentiel aux détenteurs car il leur permet d'assurer la traçabilité de leur cheptel dans le respect des obligations légales. Le relevé des incohérences et leurs corrections par la cellule Autocontrôle de l'ARSIA assurent la qualité et la fiabilité de la base de données en vue de pourvoir aux objectifs sanitaires et de sécurité alimentaire au sein des troupeaux. Le projet Sweater s'intègre parfaitement dans cette approche de fiabilité et de transparence des corrections. Le projet vise également à soutenir les efforts de formation et d'encadrement individuel apporté aux éleveurs. A l'heure du numérique et du smart farming, cette mission est de plus en plus essentielle pour l'avenir de nos élevages.

Les éléments présentés ci-après font la synthèse des activités réalisées durant l'année 2023. Le projet complète et intègre l'accompagnement des détenteurs d'animaux de rente mené quotidiennement par l'ARSIA.

Ce travail, apportant un maximum de cohérence entre la base de données fédérale Sanitel et le terrain, permet, en parallèle, le suivi, par des organismes tiers, de diverses législations, notamment régionales, découlant ou liées à la Politique Agricole Commune. Par exemple, le Programme de Gestion Durable de l'Azote via l'ACISEE ou le LS, le régime de Soutien couplé via le calcul des animaux admissibles, où l'octroi d'un permis d'environnement sur base du cheptel détenu.

Vu l'impact financier que le non-respect de ces obligations d'identification et d'enregistrement a dans le cadre de la conditionnalité et du soutien couplé, la sensibilisation des éleveurs à celles-ci complète l'accompagnement que l'ARSIA réalise auprès des détenteurs sur la thématique de la traçabilité.

2. Contexte

La traçabilité et ses délais de notification ont un impact direct et indirect sur l'octroi des aides de la PAC aux détenteurs : direct par le calcul correct des aides à percevoir dès lors qu'elles dépendent du cheptel présent ; indirect par les pénalités appliquées, en cas de non-respect des obligations et de leurs délais. Les exigences européennes, qui se traduisent dans les contrôles des autorités régionales, demandent aux détenteurs d'être très rigoureux. Dans le chef de certains, c'est l'étonnement, lorsqu'ils sont pénalisés, pensant respecter au plus près les obligations. Or, après sollicitation, nos services identifient rapidement les manquements.

Pour renforcer cette sensibilisation sur le respect des obligations, l'ARSIA met au point de nouveaux outils permettant de personnaliser l'encadrement et d'affiner la sensibilisation des détenteurs avec lesquels nous travaillons. Ces développements sont réalisés en vue de répondre aux règles d'attribution des aides PAC, d'une part et des exigences européennes vis-à-vis du contrôle de ces dernières, d'autre part. Ils permettent également de mettre en place des 'warnings' pour les éleveurs afin qu'ils aient une 'vision en temps réel' sur leurs délais de notification quand c'est encore possible.

Au vu du niveau des exigences mais également du nombre de troupeaux bovins engagés dans une demande d'aides PAC, nos outils sont définis en priorité pour le secteur bovin. Les détenteurs des autres espèces bénéficient néanmoins de l'encadrement ad hoc.

3. Actions réalisées en 2023

Les activités mises en place en 2023 ont été réalisées dans la continuité de la convention précédente. Toutefois, l'Arsia a répondu favorablement aux différentes sollicitations pour des formations, des

participations à des foires agricoles, des cours du soir, …. De plus, de nouvelles fonctionnalités intéressantes ont été mises en place dans Cerise.

a) Formations et conférences

En 2023, 8 formations ont été données. (7 séances Démat-Cerise, 1 conférence Cerise-Bigame). 3 écoles ont également visité nos locaux à Ciney et assisté à une présentation de la Traçabilité. L'Arsia a également été sollicitée pour intervenir dans le cadre des cours pratiques à La Reid pour les élèves de qualification. Autre formation sous forme de Webinaire : FarmFit 30/11 en soirée. Bigame 04/09 en journée pour les éleveurs et en soirée pour les vétérinaires.

Les formations portaient principalement sur le programme Cerise : web et mobile et la DeMAT.

Une conférence DEMAT-Cerise (dématérialisation des passeports bovins) a également donnée en visio auprès des services agricoles provinciaux pour la province du Brabant Wallon. L'Arsia a également participé pour la première fois au salon de l'installation organisé par la Fugea : un stand avec des démonstrations « live » était tenu durant tout le salon.

3 écoles et CETA ont également visité nos locaux à Ciney et assisté à une présentation de la Traçabilité : le collège agricole de Saint Georges le 10/5 (Samuel Chapon 3h), le CETA de Trois ponts (ML Semaille-3h), le collège de Saint Quentin le 13/3 (ML Semaille-3h)

1) Contenu et méthode de formation

- Présentation ayant pour thème : Cerise et Cerise-mobile, des outils complémentaires : avantages, possibilités, interactivités avec les autres associations
- Enregistrement des mouvements au sein d'un troupeau : simulation de déclaration de naissances/sorties/commandes en ligne
- Cette année, une approche concernant l'interface Bigame (gestion des médicaments) est venue s'ajouter.
- Pour les volailles et les porcs, l'interface Farmfit permet également la gestion de la biosécurité sur l'exploitation.

2) présence sur les foires et salons :

Un petit folder reprenant toutes les obligations d'un nouveau détenteur bovin et ovin a été réalisé. Cela permet à l'éleveur de s'orienter au bon endroit pour démarrer son installation en tant qu'éleveur. La présence aux foires et salons permet également d'établir un contact direct et de faire des démonstrations 'en live' aux futurs éleveurs.

Il faut également signaler que l'Arsia s'est également inscrite en tant que formateur dans les cours A et B dispensés par différents centres de formation agricoles.

3) Conclusion

En conclusion, les formations visant à faire connaitre ou à améliorer l'utilisation de Cerise ont été très appréciées. Les organisateurs mentionnent d'ailleurs une envie de réitérer l'expérience. Pour notre

part, ces formations sont très importantes car elles permettent de communiquer sur des outils mis en place afin de faciliter et améliorer l'identification et l'enregistrement (délais de communication respectés et raccourcis, limitation des erreurs et corrections instantanées, diminution des coûts de gestion et abandon progressif du mode papier).

A noter que lors des cours dispensés, le formateur en profite pour relever les différents remarques, questions, critiques afin de les relayer en interne et de pouvoir les analyser dans un objectif d'amélioration continue de nos interfaces.

b) Visites conseils

1) Thématiques

Diverses thématiques peuvent être parcourues par les agents de l'Autocontrôle lors d'une visite conseils, dans le cadre du projet SWEATER. Celles-ci peuvent être regroupées sous cinq grandes catégories :

- **Opérations-clés de la Traçabilité** : naissance d'un bovin, sortie d'un bovin, achat – importation d'un bovin, mort d'un bovin, boucle ratée, abattage

Le détenteur est tenu de réaliser les notifications inhérentes à ces évènements. Le passage en revue, avec l'agent, du modus operandi, repris dans le document Memo Bovins, est l'occasion de répondre aux questions du détenteur sur le sujet, de lui apporter les précisions nécessaires, de le sensibiliser aux délais et lui prodiguer des conseils, trucs et astuces. Ensuite, sur base de l'analyse des données du troupeau, réalisée en préparant la mission (étape capitale avant toute visite), l'agent fournit une situation, pour le troupeau, des délais d'enregistrement, liste certains éventuels oublis ou manquements et veille aux corrections nécessaires, le cas échéant.

- **Placement des marques auriculaires, pertes par les animaux, discordance dans le stock.**

Parfois négligé, le placement des boucles, selon les prescriptions d'usage, est un élément clé de la traçabilité. Il veille à réduire les erreurs d'identification et d'enregistrement à la naissance, d'une part et assure la longévité des boucles, d'autre part. L'environnement d'élevage influence également la perte de boucles. La présence de pièges favorise un vieillissement accéléré ou un arrachage pur et simple. La perte des boucles, parfois jugée comme anormale, est étudiée avec l'éleveur, en vue d'en identifier les causes et prodiguer les conseils adéquats.

- **Concordance entre l'inventaire, les documents d'identification et le cheptel**

Des différences peuvent apparaitre entre l'inventaire, les documents d'identification et le cheptel. Elles sont dues à des manquements, erreurs ou oublis. Autant que possible, le passage en revue du cheptel et des documents d'identification est réalisé dans le cadre d'un inventaire complet du troupeau.

- **Présentation et promotion de Cerise et des différents modules d'appui qu'il propose**

Cerise, depuis plus de 10 ans, propose au détenteur l'interface nécessaire à l'enregistrement des éléments clés de la traçabilité. En parallèle, il s'est doté de nombreux outils de commandes mais également d'informations, d'indicateurs et d'alertes. Aujourd'hui, près de 85 % des détenteurs bovins utilisent Cerise. Ces outils sont utilisés de manière plus au moins intensive par les détenteurs, 85 % des notifications sont faites via Cerise. En ferme, pour les non-utilisateurs, l'outil est présenté et les freins

à son utilisation sont discutés. Pour l'ensemble des utilisateurs, les différents outils sont présentés ou rappelés, selon qu'ils soient neufs ou plus anciens.

Depuis 2018, Cerise-mobile (app smartphone) est disponible et intégré aux modules de formation. La formation à l'outil fait l'objet de l'action 1. A noter que Cerise-Mobile s'étoffe chaque année dans ses possibilités tout comme le Cerise Web.

L'app Cerise, ce sont 1940 installations actives d'après le store Google (Android) et 773 installations actives d'après le store Apple (IOS).

- **Impact du respect des délais d'enregistrement sur les aides PAC**

Bien que nos missions ne couvrent pas ce qui a trait aux législations PAC et aux aides perçues à ce niveau, nous sommes régulièrement sollicités par les détenteurs se questionnant sur l'impact d'un délai de notification, d'une modification de données d'un animal ou du changement de responsable sanitaire sur les aides qu'ils perçoivent. Selon la situation, nos équipes apportent soit l'information si elles en disposent, soit réorientent le détenteur vers les autorités régionales compétentes.

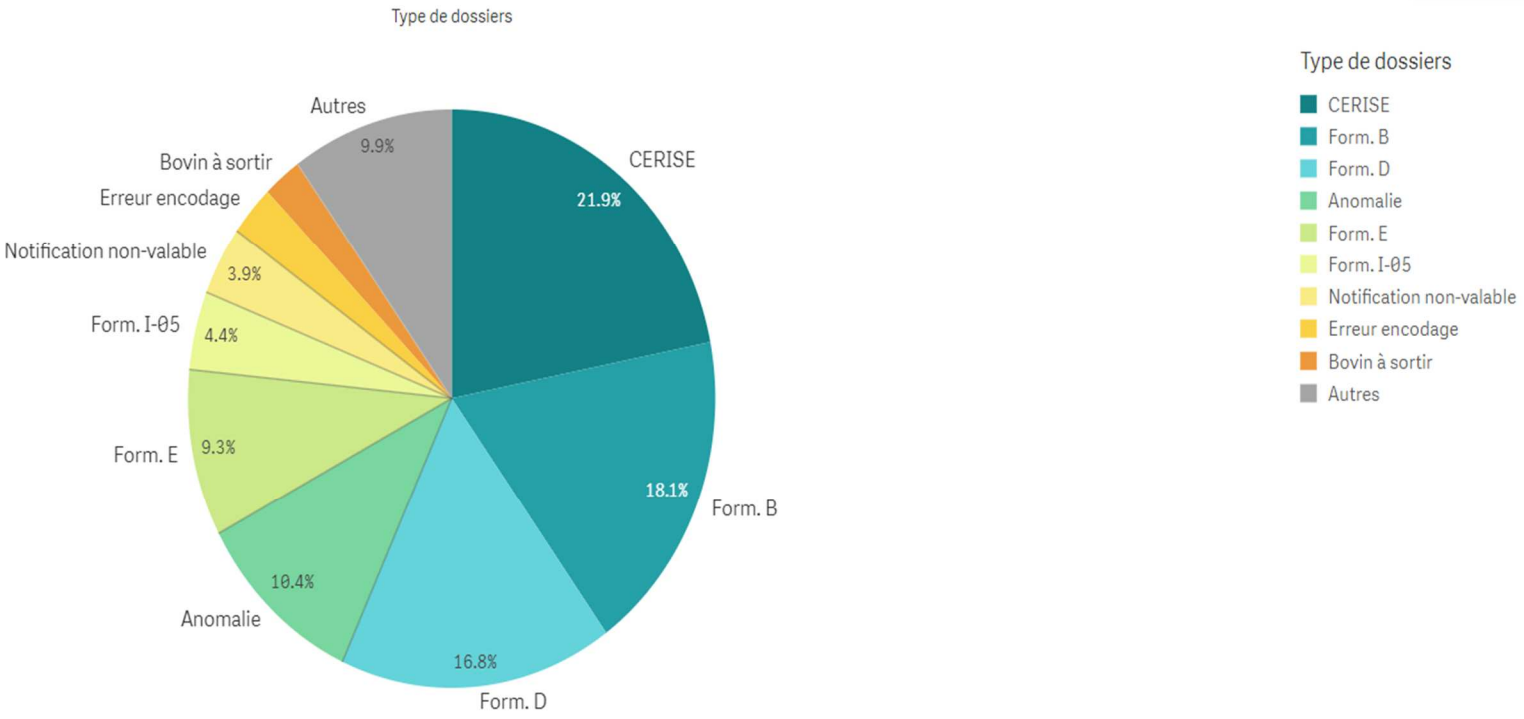
Les thématiques listées ci-dessus sont abordées lors des visites de manière plus ou moins poussée selon la situation du détenteur, les raisons qui amènent à une visite et le temps que le détenteur a à y consacrer.

2) Situations rencontrées

Toutes nos visites font l'objet d'un dossier géré dans notre interface Trac-AC. A la création, chaque dossier est classé par thématique. Ci-dessous, les raisons à l'origine de la création d'un dossier pour ceux qui ont été concernés par une visite rentrant dans le cadre du projet SWEATER.

Les graphes ci-dessous illustrent ce travail de surveillance et de correction en 2023 : quelques 12661 dossiers (graphe 1) classés par type, ouverts au sein du département Traçabilité

Figure 1 Graphe représentant le pourcentage des dossiers autocontrôle 2023 classés par type

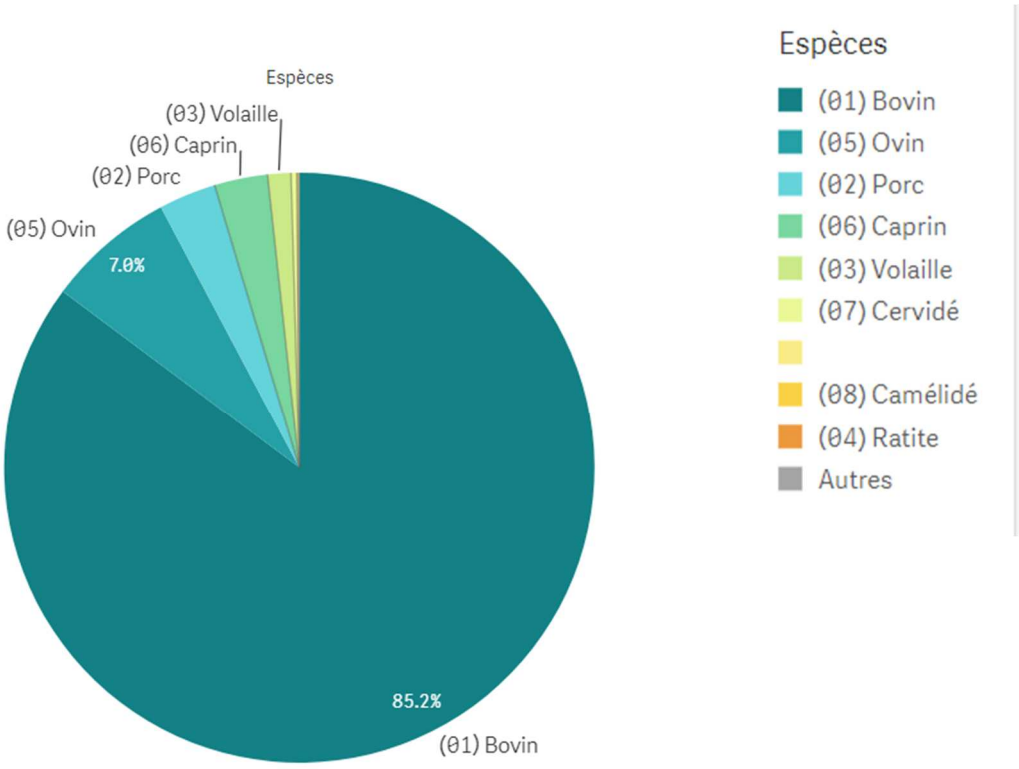


Type de dossiers	Nbre de dossiers	%
CERISE	2772	21,89%
Form. B	2297	18,14%
Form. D	2123	16,77%
Anomalie	1323	10,45%
Form. E	1181	9,33%
Form. I-05	554	4,38%
Notification non-valable	490	3,87%
Erreur encodage	362	2,86%
Bovin à sortir	300	2,37%
Autres	1259	9,94%
	12661	100

La description des types de dossiers est reprise ci-dessous.

Type de dossiers	% de dossiers	Détails
Form. D	16.77 %	Demande de réimpression d'un document d'identification - rédigé par le détenteur
Form. B	18.14 %	Demande de modification des données de l'unité épidémiologique : changement de responsable sanitaire, d'adresse
Form. E	9.33 %	Demande de correction ou de complément pour enregistrer une notification - initié par le service Sanitel
CERISE	21.89 %	Problème ou demande de correction liée à l'utilisation de Cerise
Notification non valable	3.87 %	Notification dont une donnée ou plusieurs données entraîne un statut 'non valable' dans la base de données fédérale Sanitel : un numéro de version du document d'identification par exemple
Anomalie	10.45 %	Notification entraînant une anomalie dans la base de données fédérale Sanitel : une date de naissance d'un animal postérieure à la date de réception de la biopsie de l'animal
Erreur encodage	2,86 %	Erreur commise au cours d'un encodage d'une notification et dont la correction est demandée
Bovin à sortir	2.37 %	Animal identifié comme n'étant plus présent dans un troupeau. Il est sorti du troupeau et mis en statut 'destination inconnue'
Autre	9.94 %	Dossier ne rentrant pas dans l'une des 46 catégories existantes
Form. I	4.38 %	Gestion des recensements OCC en erreur

Figure 2 Graphe représentant le pourcentage des dossiers autocontrôle 2023 classés par espèce



Plusieurs raisons sont à l'origine des ¾ des visites réalisées.

La 1ère cause est régulière : des animaux pour lesquels une notification « arrivée clos » a été enregistrée mais aucune notification de « sortie » n'a été enregistrée par le détenteur. Les causes sont multiples : un oubli, une erreur du détenteur ou d'un tiers déclarant, une perte postale du document, etc. A l'occasion de chaque visite, nous établissons une liste, via nos outils de requête, pour identifier ces animaux. Ceux-ci font l'objet d'une enquête en ferme pour apporter les corrections nécessaires : enregistrer la notification de sortie du troupeau ou annuler la notification d'arrivée au clos.

La seconde est ponctuelle : la rencontre de détenteurs en décrochage plus ou moins avancé dans ses obligations d'identification et d'enregistrement. Ces manquements sont souvent corrélés à des difficultés d'ordre financier et/ou social. Les causes de celles-ci sont profondes et multiples. La récupération d'une traçabilité complète correcte, est déjà difficile, de par les manquements multiples et historiques. Celle-ci est complexifiée par la situation globale de l'exploitation.

3) Récurrence des problèmes rencontrés

Les problèmes rencontrés s'avèrent la plupart du temps récurrents chez les détenteurs. Ceux-ci n'ont, en effet, dans leur grande majorité, pas de vocation ou d'atomes crochus pour l'administratif. Si certains sont très attentifs au suivi de la traçabilité, et ne présentent pas de difficultés, la majorité

rencontre les mêmes problèmes : oubli ponctuel, distraction, méconnaissance d'une procédure, etc. Pour quelques détenteurs, nos agents sont amenés à passer régulièrement, pour traiter des manquements récurrents. De l'analyse des données, on obtient les chiffres suivants.

Voici les trois principaux types de problèmes traités:

- Notification tardive ou absence de notification d'évènement : « départ clos » notamment ;
- Erreur dans les données communiquées lors de la notification d'un évènement : naissance, sortie, etc. et détectées a posteriori ;
- Des difficultés dans le placement des boucles ou une perte jugée élevée par le détenteur.

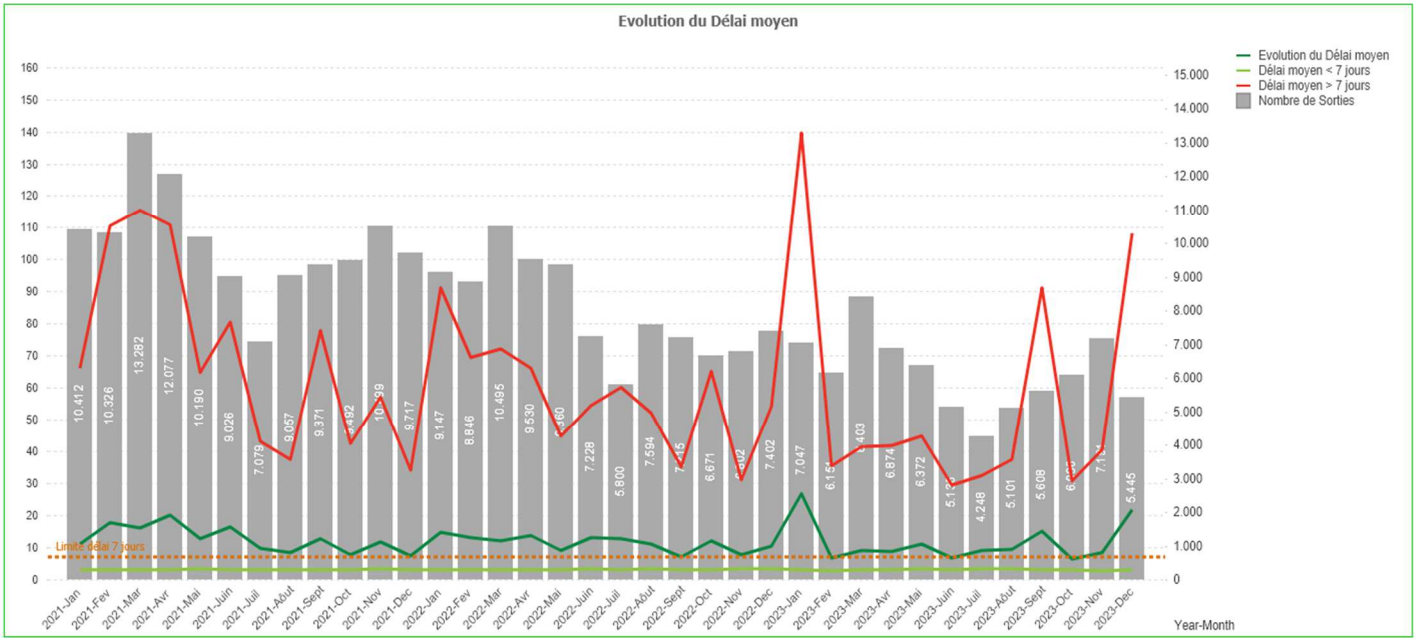
Si ces problèmes sont à l'origine de la création d'un dossier, celui-ci intégrera soit une « demande de réimpression de documents d'identification », soit une « anomalie » soit une « notification non valable » en fonction du contexte. Ces problèmes peuvent également être détectés en cours du traitement du dossier ouvert pour une raison tierce. Dans ce cas, ils intègrent le dossier existant sans en modifier son classement d'origine.

Les problèmes de boucles sont souvent traités dans un dossier déjà existant et ne fait dès lors que rarement l'objet d'un dossier spécifique. La récurrence de ces dernières années s'explique notamment par les évolutions récentes apportées aux boucles qui, de simple outil d'identification, sont devenues un véritable outil de gestion : lutte sanitaire, gestion du troupeau, etc. Ces évolutions ont amené les éleveurs à revoir certaines habitudes et pratiques. Pour certains, ce fût avec davantage de difficultés.

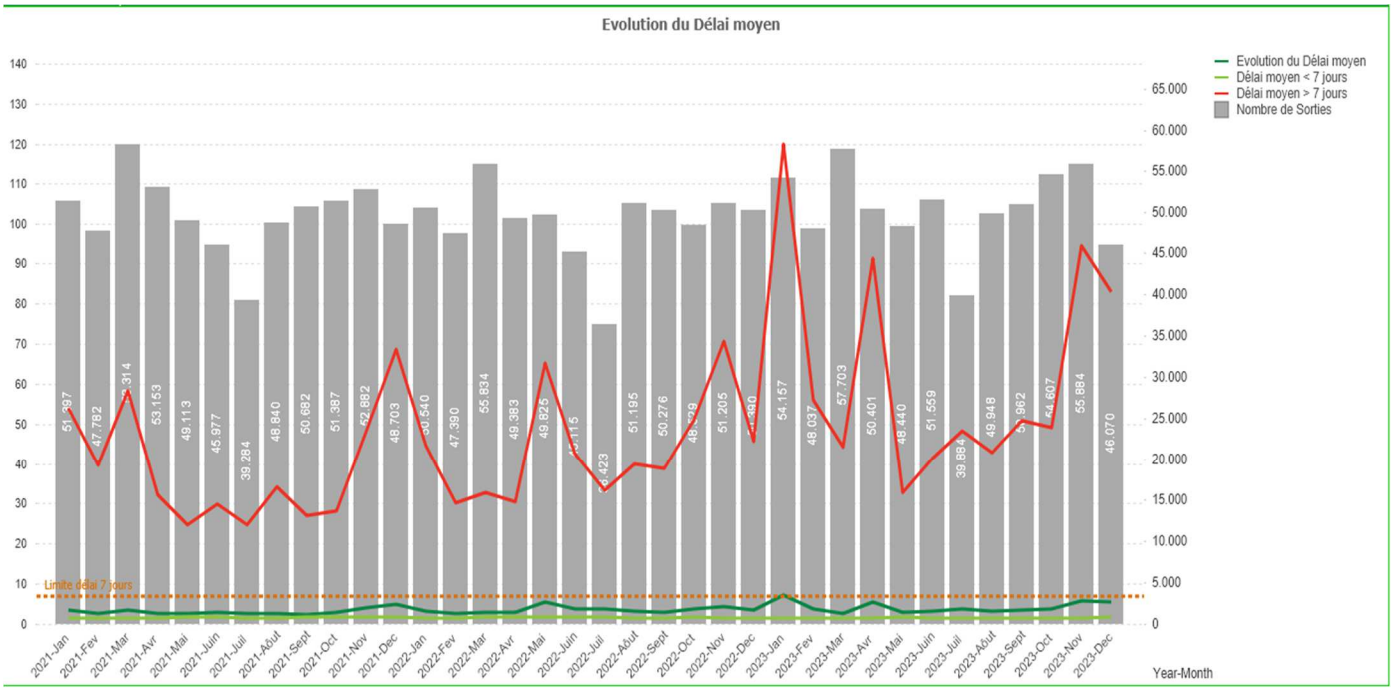
4) Résultats - améliorations

Les délais chez les détenteurs continuent à s'améliorer. Globalement, cette amélioration des délais se démontre par l'évolution au fil des années et tend se confirme pour l'ensemble des troupeaux (exemple des sorties) :

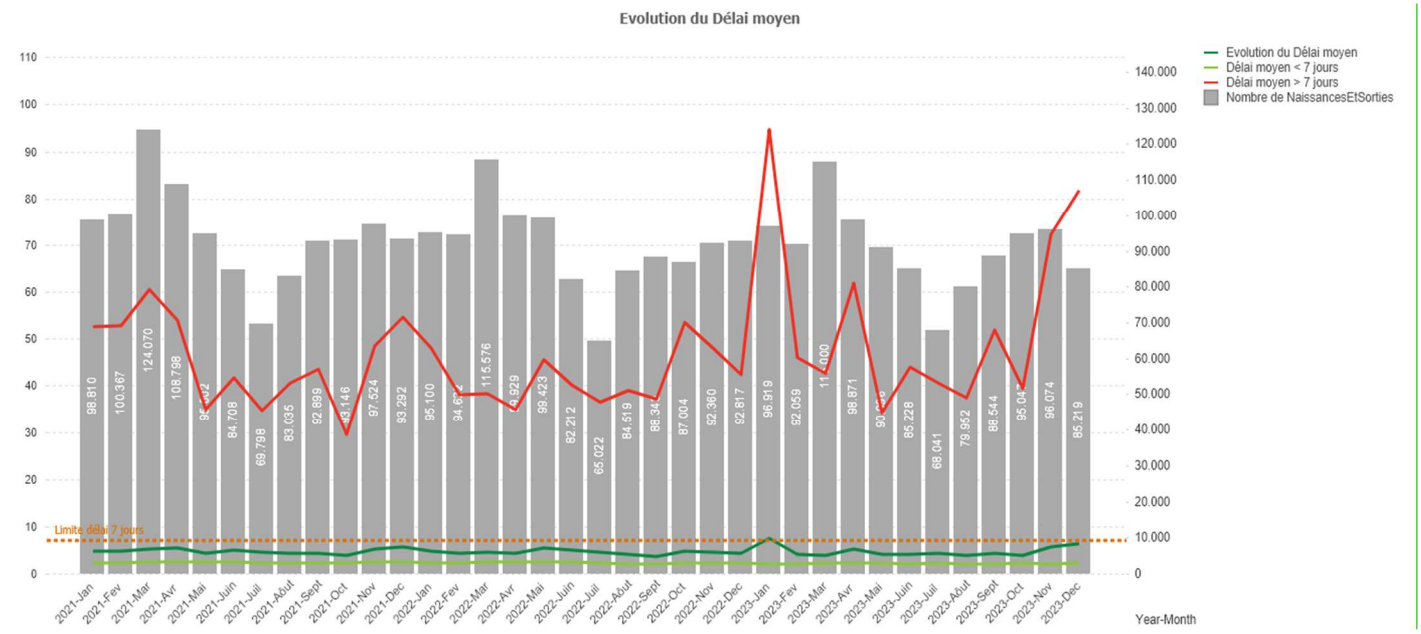
Evolution du délai de déclaration des sorties – via papier



Evolution du délai de déclaration des sorties – via CERISE



Evolution du délai de déclaration des naissances et sorties – via papier/CERISE

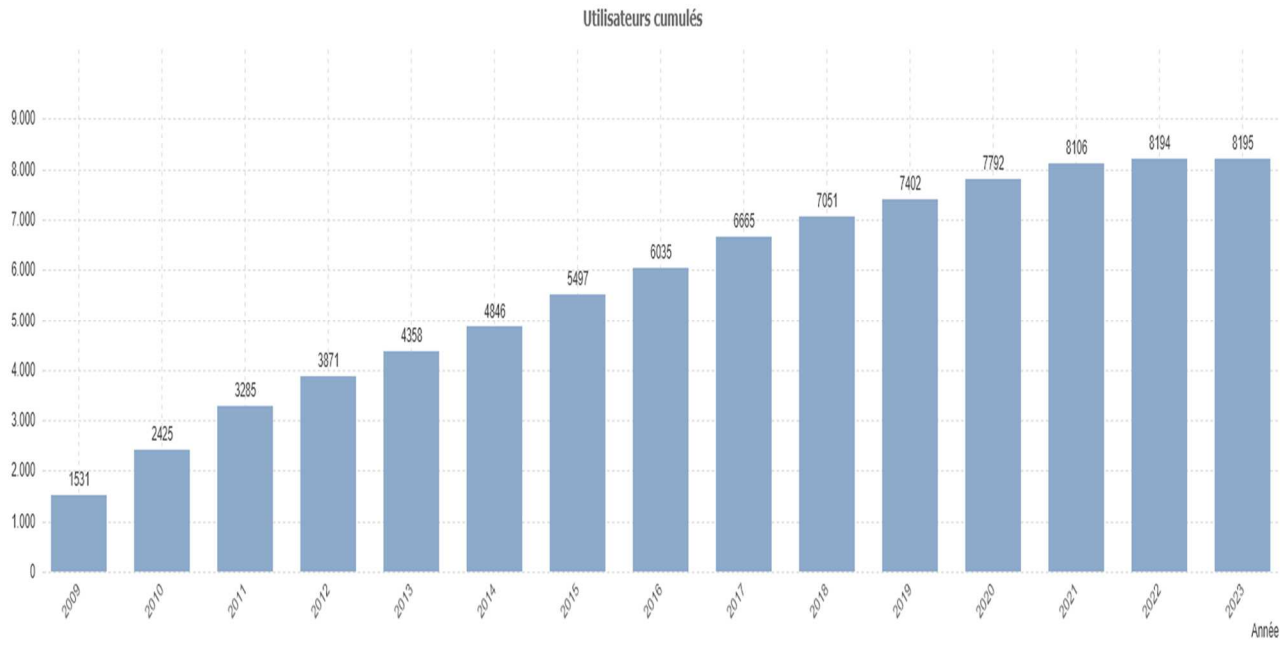


On constate :

- L'augmentation des utilisateurs Cerise et l'augmentation de l'utilisation de l'outil Cerise dans le cadre des notifications continuent et cela, malgré la baisse du nombre de troupeaux qui fut importante sur 2022.
- Les délais d'enregistrement des détenteurs notifiant via Cerise sont meilleurs que les délais des détenteurs notifiant par la voie papier. Et l'amélioration au cours des 5 dernières années est plus forte pour les utilisateurs Cerise.
- En 2023, avec la dématérialisation, en parallèle des objectifs fixés précédemment, la cellule a été très sollicitée par beaucoup de questions et une hausse du besoin d'encadrement des éleveurs. Dès lors, l'encadrement et l'accompagnement en ferme sont plus que jamais une priorité.

Les tableaux et graphe ci-dessous chiffrent ces améliorations entre 2015 et 2023.

Figure 6 : Evolution du nombre d'utilisateurs Cerise "éleveur bovin"



c) Suivi via le portail CERISE

1) Page d'accueil : Lorsque le détenteur ouvre son compte, il dispose d'un aperçu de la situation de son troupeau et des principaux indicateurs. S'affichent également les dernières informations relatives à CERISE.



Les dernières infos de CERISE

Date d'achat et date de fin d'immobilité disponible

La date d'achat et date de fin d'immobilité de vos bovins sont maintenant disponible via l'écran Inventaire bovins

19/10/2023

RAPPEL

N'oubliez pas de commander votre stock de boucles-veaux dès maintenant afin que nous puissions vous garantir la livraison dans les meilleurs délais.

10/10/2023

Plan national d'action « One Health » de lutte contre la résistance antimicrobienne :

A partir du 10 août 2023, il incombe aux vétérinaires d'enregistrer aussi les données d'utilisation de **médicaments antibactériens** chez **tous les bovins et toutes les espèces de poulets et de dindes.** En outre, l'affection pour laquelle le médicament est utilisé doit être décrite. Par ailleurs, les conditions d'utilisation des **antibiotiques critiques sont étendues à tous les animaux**, donc y compris les ovins/caprins/cervidés /camélidés, les chevaux et les animaux de compagnie.

Un vétérinaire peut donc uniquement prescrire, fournir ou administrer des **antibiotiques critiques** s'il a été prouvé au moyen d'un **test de sensibilité aux antibiotiques (antibiogramme)** que l'infection à traiter est causée par une souche bactérienne qui est uniquement sensible à l'antibiotique critique testé.

Votre troupeau en un coup d'oeil

Intervalles-vêlages | Fiche Antibio | Situation aides | Rapport AMCRA

Filliation | Mes résultats d'analyse | couplées | Rapport BIGAME

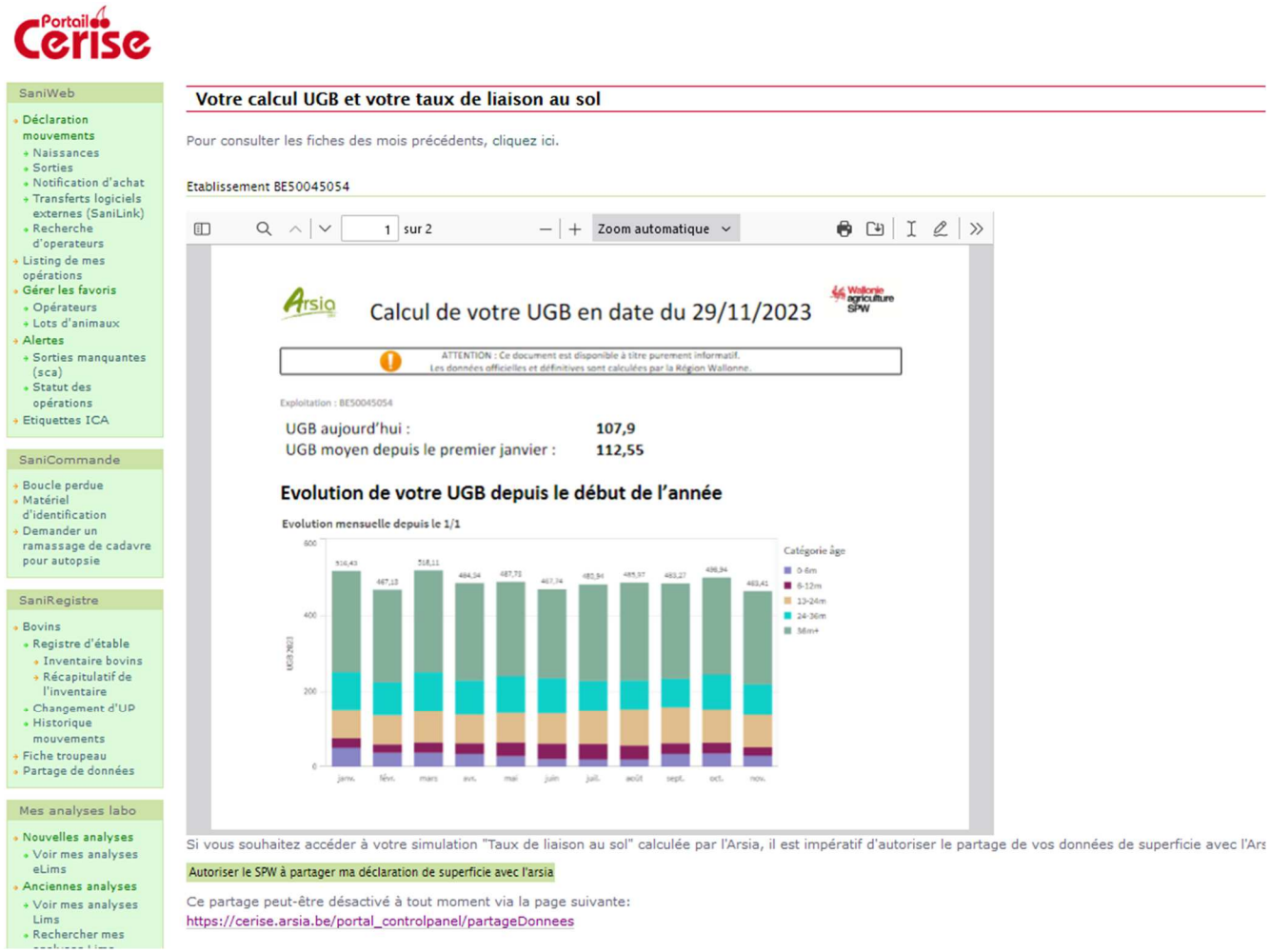
Fiche SPOT | Taux de liaison au sol

Situation de votre troupeau [redacted]

Classes d'âge	Nombre de bovins	Nombre de Morts notifiés durant les 12 derniers mois
Totaux	**142**	**15**
< 7 jours	0	6
7 - 30 jours	9	0
1 à 5 mois	8	2
6 à 24 mois	49	0
> 24 mois	76	7

Le portail Cerise est consulté de manière quotidienne par de nombreux éleveurs et il représente un outil incontournable pour une bonne gestion de troupeau et le respect des obligations légales. Ce portail vient de s'enrichir de plusieurs nouvelles fonctionnalités : enregistrement des achats de bovins (depuis le début 2023) et une nouvelle vue d'information sur le nombre d'UGB présenté sur l'exploitation avec une moyenne journalière qui évolue tout au long de l'année.

Vue UGB pour l'année en cours :



* Si le système détecte un bovin enregistré arrivé dans un autre établissement (élevage/étable négociant/centre de rassemblement/abattoir), dont l'éleveur n'a pas encore déclaré la sortie, il affiche une alerte « Sorties manquantes » sur la page d'accueil qui invite ce détenteur à notifier le départ. Une aide est par ailleurs proposée dès lors que la plupart des données automatiquement retrouvées sont « pré-encodées » et en attente de validation/modification avant enregistrement définitif.



2) Inventaire

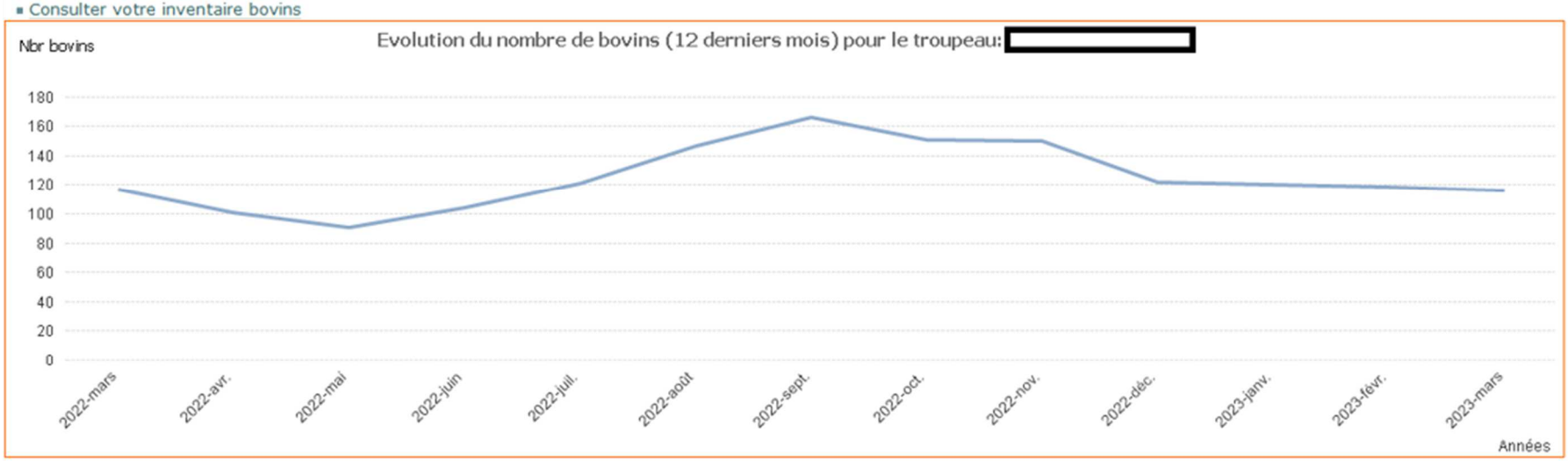
Cerise propose un registre d'inventaire détaillé via lequel il est possible d'accéder au document de circulation et d'exportation. Il affiche également l'évolution du cheptel sur plusieurs années.

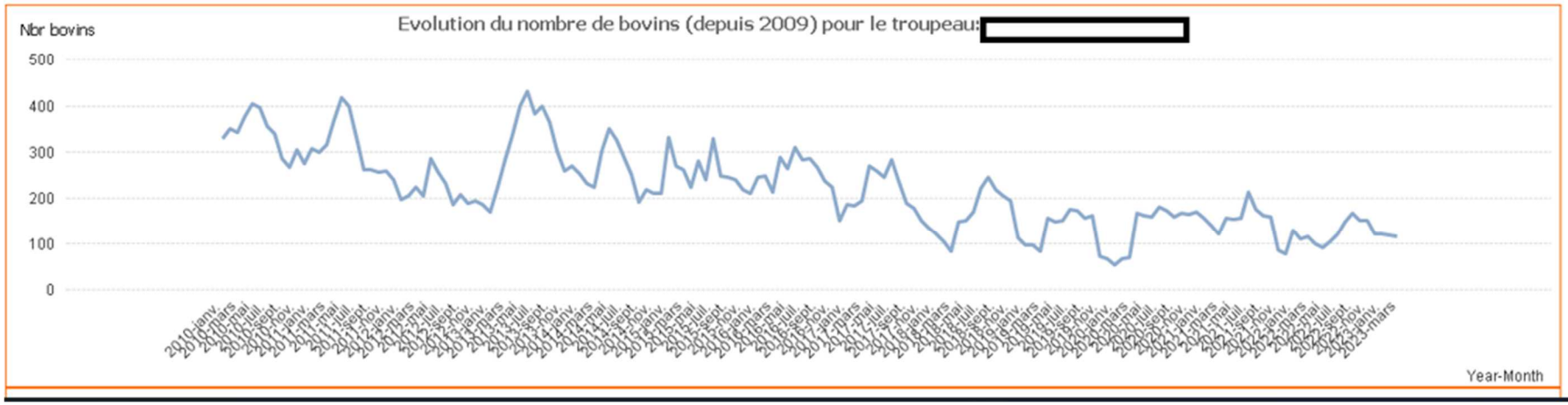
* **Graphique de l'évolution du cheptel** : sur les 12 derniers mois et sur plusieurs années

SaniRegistre Registre d'étable

REGISTRE-ETABLE VOUS PERMET DE :

- Consulter un récapitulatif de votre inventaire
- Consulter votre inventaire bovins





* **Inventaire détaillé** : l'éleveur peut sélectionner les données à afficher via la recherche multi-critères. Un clic sur l'icône « document de circulation » donne accès au PDF du document de circulation.

RECHERCHE MULTI-CRITÈRES DE BOVINS

Sur base du registre actuel en date du . 11 - 1 - 2024 Vous pouvez spécifier le tri des bovins en cliquant sur la colonne correspondante. Nous tenons à vous avertir que lorsque votre inventaire affiche "trop de résulats", la recherche multi-critère de votre inventaire rencontre des problèmes et il est possible que celle-ci soit erronée. Veuillez ne pas tenir compte de cette liste. Pour avoir un inventaire exact veuillez télécharger celui-ci.

Troupeau :	[redacted]	Sexe :	Mâle et femelle
Age :	Tous	Statut :	Présent dans l'inventaire
Vêlage :	Tous	Unité de production :	Toutes
Sorti de ...: (facultatif, un an d'écart maximum)		... à : (facultatif)	
Statut BVD :	Tous	Type racial :	Tous

Rechercher Imprimer

Trier sur les 4 derniers chiffres ☐

Nous vous informons que cet inventaire contient la liste des bovins présents dans votre troupeau à la date du jour. Le fait qu'un bovin sorti de votre troupeau n'apparaisse pas dans cette liste ne vous dispense pas d'encoder la sortie obligatoire de celui-ci via le menu "Déclaration de sortie". L'oubli d'une déclaration de sortie peut avoir une conséquence négative sur le calcul des aides couplées ainsi que le taux de liaison au sol.

PRÉSENT DANS L'INVENTAIRE - (TOTAL DE BOVINS: 161)

Numéro de boucle	Mère	Date de naissance	Robe	Sexe	Type racial	Race certifiée	Date d'achat	Sorti le	Dernier vêlage	ADN	Statut BVD		
BE 0 66646551	BE62596490	10-12-2023	Noire	Mâle	viandeux					oui	Non IPI après examen	Document de circulation	Document d'exportation
BE 9 66646549	LU99686452	09-12-2023	Brune claire	Femelle	viandeux					oui	Non IPI après examen	Document de circulation	Document d'exportation
BE 2 66646550	BE60920537	09-12-2023	Brune foncée	Femelle	viandeux					oui	Non IPI après examen	Document de circulation	Document d'exportation
BE 0 66646548	BE62664455	08-12-2023	Brune claire	Femelle	viandeux					oui	Non IPI après examen	Document de circulation	Document d'exportation
BE 2 66646547	BE57660754	07-12-2023	Brune claire	Femelle	viandeux					oui	Non IPI après examen	Document de circulation	Document d'exportation
BE 6 66646545	BE62664449	06-12-2023	Brune claire	Mâle	viandeux					oui	Non IPI après examen	Document de circulation	Document d'exportation
BE 8 66646544	BE62664452	05-12-2023	Brune claire	Femelle	viandeux					oui	Non IPI après examen	Document de circulation	Document d'exportation
BE 1 66646542	BE64952147	04-12-2023	Brune claire	Femelle	viandeux					oui	Non IPI après examen	Document de circulation	Document d'exportation
BE 1 66646543	BE64761438	04-12-2023	Brune claire	Mâle	viandeux					oui	Non IPI après examen	Document de circulation	Document d'exportation
BE 1 66646512	BE64753428	30-09-2023	Brune foncée	Femelle	viandeux					oui	Non IPI après examen	Document de circulation	Document d'exportation
BE 5 66646537	BE64546789	30-09-2023	Brune foncée	Femelle	viandeux					oui	Non IPI après examen	Document de circulation	Document d'exportation
BE 3 66646538	BE64588576	30-09-2023	Brune foncée	Mâle	viandeux					oui	Non IPI après examen	Document de circulation	Document d'exportation
BE 1 66646539	BE64710969	30-09-2023	Brune foncée	Mâle	viandeux					oui	Non IPI après examen	Document de circulation	Document d'exportation
BE 5 66646540	BE64838844	29-09-2023	Brune foncée	Mâle	viandeux					oui	Non IPI après examen	Document de circulation	Document d'exportation

3) Types d'indicateurs disponibles

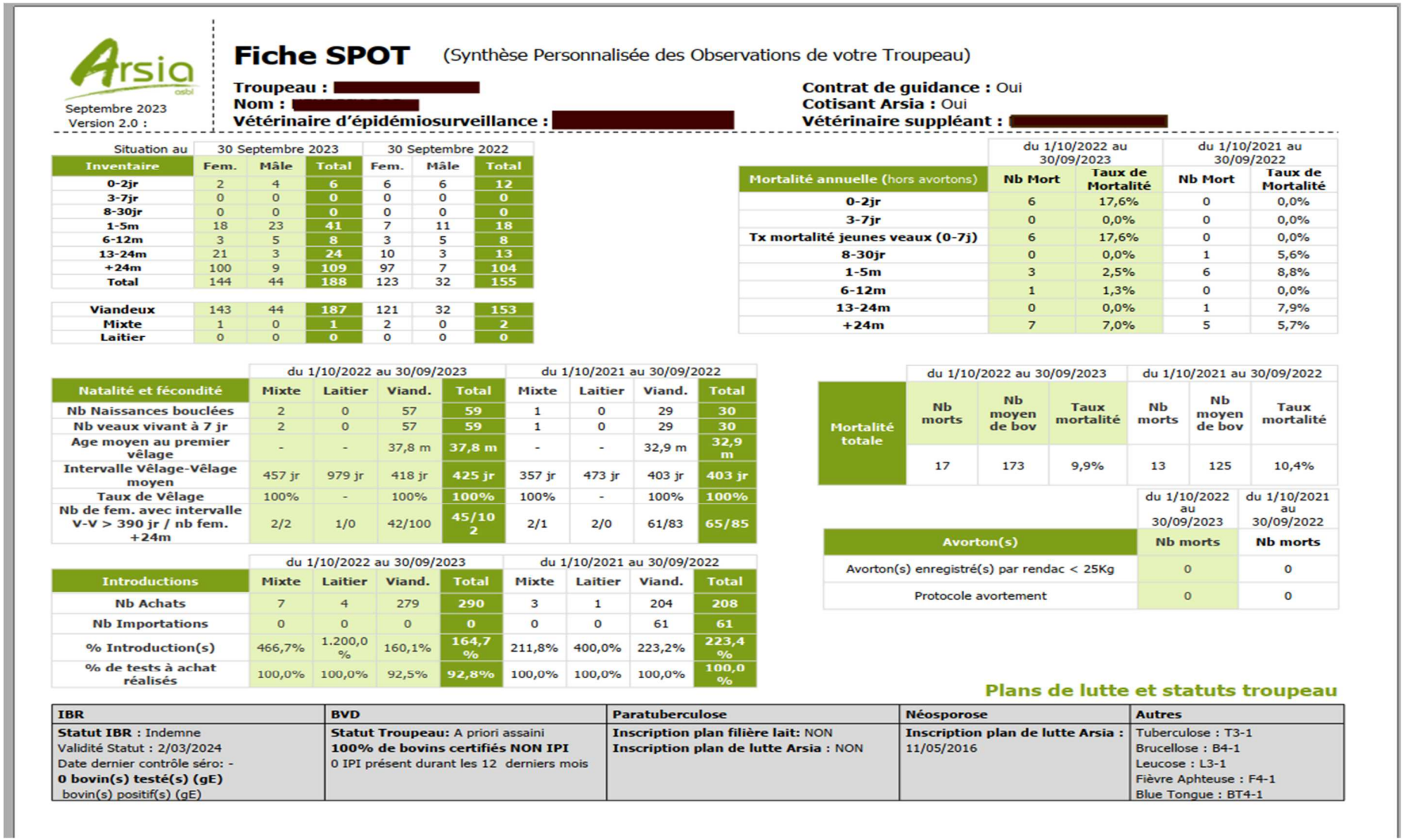
Trois types d'indicateurs sont proposés aux détenteurs : des indicateurs de traçabilité, des indicateurs « SPW » et des indicateurs de santé et de biosécurité . Ci-dessous, nous vous en présentons les principaux.

Traçabilité

* **Filiation et intervalle vêlage** : filiation mère-veau avec historique complet du troupeau. Pour chaque mère, indicateur de fertilité.

IDX	MERE	ANIMAL	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	SEXE	TYPE RACIAL	STATUT	NAISSANCE	IVV-MOYEN (J)	1ER VEL (J)
1		LU98887322	7322															FEM	Viandeux	Achat (06-09-2023)	16-01-2010	377,666666667	1115
2		BE57299462		\------	-------	9462												MAL	Viandeux	Sorti du troupeau	04-02-2013		
3		BE57299483		\------	-------	9483												MAL	Viandeux	Sorti du troupeau	31-12-2013		
4		BE56595412		\------	-------	-------	-------	5412										FEM	Viandeux	Sorti du troupeau	11-03-2015		
5		BE62447506							\------	-------	7506							MAL	Viandeux	Sorti du troupeau	25-03-2018		
6		BE64129291							\------	-------	-------	-------	9291					MAL	Viandeux	Sorti du troupeau	04-01-2020		
7		BE64652356							\------	-------	-------	-------	-------	2356				MAL	Viandeux	Sorti du troupeau	18-03-2021		
8		BE64976759							\------	-------	-------	-------	-------	-------	6759			MAL	Viandeux	Sorti du troupeau	17-03-2022		
9		BE67676952							\------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	6952		FEM	Viandeux	Sorti du troupeau	06-03-2023		
10		BE56827791		\------	-------	-------	-------	-------	7791									MAL	Viandeux	Sorti du troupeau	13-04-2016		
11		BE59604955		\------	-------	-------	-------	-------	-------	4955								MAL	Viandeux	Sorti du troupeau	14-05-2017		
12		BE62447521		\------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	7521							MAL	Viandeux	Sorti du troupeau	14-04-2018		
13		BE60920563		\------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	0563						FEM	Viandeux	Sorti du troupeau	24-05-2019		
14		BE64976728											\------	-------	6728			MAL	Viandeux	Sorti du troupeau	22-02-2022		
15		BE64192031		\------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	2031					MAL	Viandeux	Sorti du troupeau	01-07-2020		
16		BE64767110		\------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	7110				MAL	Viandeux	Sorti du troupeau	09-06-2021		
17		BE66254552		\------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	4552			FEM	Viandeux	Sorti du troupeau	27-05-2022		
18	BE87719276	BE57418818			8818													FEM	Viandeux	Achat (26-10-2023)	25-11-2012	412,571428571	1056
19		BE56508239				\------	-------	8239										FEM	Viandeux	Achat (26-10-2023)	17-10-2015	407,25	1268
20		BE63719930							\------	-------	-------	9930						FEM	Viandeux	Sorti du troupeau	07-04-2019		
21		BE66296656											\------	-------	6656			FEM	Viandeux	Sorti du troupeau	13-09-2022		
22		BE66661455											\------	-------	-------	1455		MAL	Viandeux	Sorti du troupeau	25-09-2023		
23		BE64171780							\------	-------	-------	-------	1780					MAL	Viandeux	Sorti du troupeau	06-10-2020		
24		BE64813636							\------	-------	-------	-------	-------	3636				FEM	Viandeux	Sorti du troupeau	06-10-2021		
25		BE66296672							\------	-------	-------	-------	-------	-------	6672			MAL	Viandeux	Sorti du troupeau	22-09-2022		
26		BE66661450							\------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	1450		FEM	Viandeux	Achat (26-10-2023)	22-09-2023		
27		BE58611927				\------	-------	-------	1927									FEM	Viandeux	Sorti du troupeau	23-10-2016		
28		BE64123227								\------	-------	-------	3227					FEM	Viandeux	Sorti du troupeau	23-03-2020		
29		BE64171859								\------	-------	-------	-------	1859				MAL	Viandeux	Sorti du troupeau	26-04-2021		
30		BE66296647								\------	-------	-------	-------	-------	6647			MAL	Viandeux	Sorti du troupeau	25-07-2022		
31		BE61769624				\------	-------	-------	-------	-------	9624							MAL	Viandeux	Sorti du troupeau	20-05-2018		
32		BE64123108				\------	-------	-------	-------	-------	-------	3108						FEM	Viandeux	Sorti du troupeau	02-06-2019		

* **Fiche SPOT :** celle-ci est mise à jour trimestriellement et contient une multitude d'indicateurs (natalité et fécondité, mortalités, achats, avortons) ainsi que des informations sur les statuts sanitaires du troupeau.



Arsia osbl

Septembre 2023
Version 2.0 :

Fiche SPOT (Synthèse Personnalisée des Observations de votre Troupeau)

Troupeau : [redacted]
Nom : [redacted]
Vétérinaire d'épidémiosurveillance : [redacted]

Contrat de guidance : Oui
Cotisant Arsia : Oui
Vétérinaire suppléant : [redacted]

Situation au	30 Septembre 2023			30 Septembre 2022		
Inventaire	**Fem.**	**Mâle**	**Total**	**Fem.**	**Mâle**	**Total**
0-2jr	2	4	**6**	6	6	**12**
3-7jr	0	0	**0**	0	0	**0**
8-30jr	0	0	**0**	0	0	**0**
1-5m	18	23	**41**	7	11	**18**
6-12m	3	5	**8**	3	5	**8**
13-24m	21	3	**24**	10	3	**13**
+24m	100	9	**109**	97	7	**104**
Total	144	44	**188**	123	32	**155**
Viandeux	143	44	**187**	121	32	**153**
Mixte	1	0	**1**	2	0	**2**
Laitier	0	0	**0**	0	0	**0**

Mortalité annuelle (hors avortons)	du 1/10/2022 au 30/09/2023		du 1/10/2021 au 30/09/2022	
	Nb Mort	**Taux de Mortalité**	**Nb Mort**	**Taux de Mortalité**
0-2jr	6	17,6%	0	0,0%
3-7jr	0	0,0%	0	0,0%
Tx mortalité jeunes veaux (0-7j)	6	17,6%	0	0,0%
8-30jr	0	0,0%	1	5,6%
1-5m	3	2,5%	6	8,8%
6-12m	1	1,3%	0	0,0%
13-24m	0	0,0%	1	7,9%
+24m	7	7,0%	5	5,7%

Natalité et fécondité	du 1/10/2022 au 30/09/2023				du 1/10/2021 au 30/09/2022			
	Mixte	**Laitier**	**Viand.**	**Total**	**Mixte**	**Laitier**	**Viand.**	**Total**
Nb Naissances bouclées	2	0	57	**59**	1	0	29	**30**
Nb veaux vivant à 7 jr	2	0	57	**59**	1	0	29	**30**
Age moyen au premier vêlage	-	-	37,8 m	**37,8 m**	-	-	32,9 m	**32,9 m**
Intervalle Vêlage-Vêlage moyen	457 jr	979 jr	418 jr	**425 jr**	357 jr	473 jr	403 jr	**403 jr**
Taux de Vêlage	100%	-	100%	**100%**	100%	-	100%	**100%**
Nb de fem. avec intervalle V-V > 390 jr / nb fem. +24m	2/2	1/0	42/100	**45/102**	2/1	2/0	61/83	**65/85**

Introductions	du 1/10/2022 au 30/09/2023				du 1/10/2021 au 30/09/2022			
	Mixte	**Laitier**	**Viand.**	**Total**	**Mixte**	**Laitier**	**Viand.**	**Total**
Nb Achats	7	4	279	**290**	3	1	204	**208**
Nb Importations	0	0	0	**0**	0	0	61	**61**
% Introduction(s)	466,7%	1.200,0 %	160,1%	**164,7 %**	211,8%	400,0%	223,2%	**223,4 %**
% de tests à achat réalisés	100,0%	100,0%	92,5%	**92,8%**	100,0%	100,0%	100,0%	**100,0 %**

Mortalité totale	du 1/10/2022 au 30/09/2023			du 1/10/2021 au 30/09/2022		
	Nb morts	**Nb moyen de bov**	**Taux mortalité**	**Nb morts**	**Nb moyen de bov**	**Taux mortalité**
	17	173	9,9%	13	125	10,4%

Avorton(s)	du 1/10/2022 au 30/09/2023 **Nb morts**	du 1/10/2021 au 30/09/2022 **Nb morts**
Avorton(s) enregistré(s) par rendac < 25Kg	0	0
Protocole avortement	0	0

Plans de lutte et statuts troupeau

IBR	**BVD**	**Paratuberculose**	**Néosporose**	**Autres**
Statut IBR : Indemne Validité Statut : 2/03/2024 Date dernier contrôle séro: - **0 bovin(s) testé(s) (gE)** bovin(s) positif(s) (gE)	**Statut Troupeau:** A priori assaini **100% de bovins certifiés NON IPI** 0 IPI présent durant les 12 derniers mois	**Inscription plan filière lait:** NON **Inscription plan de lutte Arsia** : NON	**Inscription plan de lutte Arsia :** 11/05/2016	Tuberculose : T3-1 Brucellose : B4-1 Leucose : L3-1 Fièvre Aphteuse : F4-1 Blue Tongue : BT4-1

SPW

*** Situation aides couplées** : cette vue permet aux éleveurs de savoir s'ils remplissent les conditions d'octroi d'aides en fonction de la constitution de leur troupeau.

Situation aides couplées

Estimation des aides couplées Région Wallonne pour la période: 2023

Mise à jour: 01/10/2023

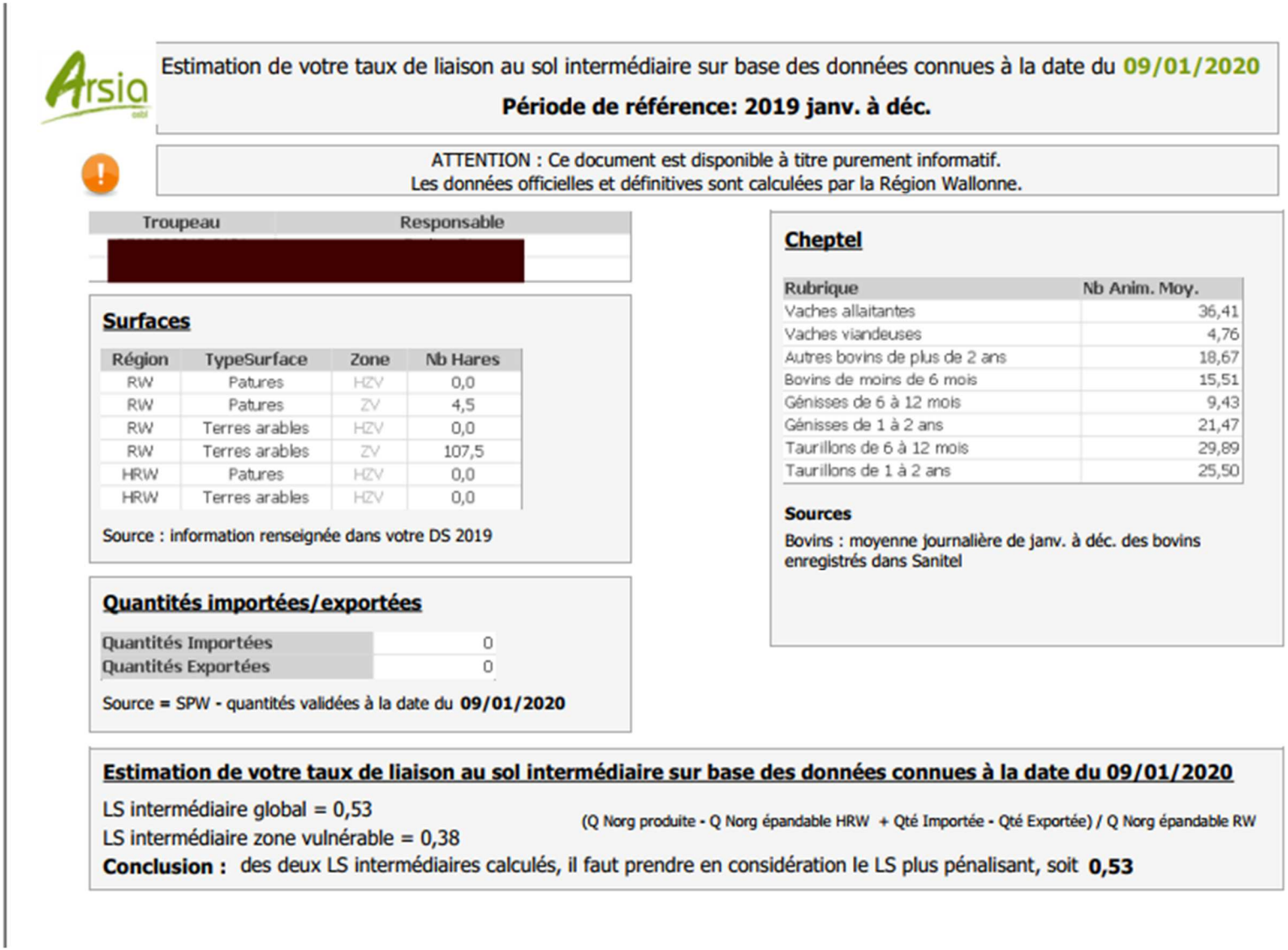
ATTENTION
Ce document est disponible à titre purement informatif. Les données officielles sont calculées par la Région Wallonne.
Les références ne sont pas ventilées pour les agriculteurs se partageant un troupeau
Pour les agriculteurs avec plusieurs troupeaux, le suivi n'est pas globalisé mais calculé par troupeau.
Notre application de requête et de traitement des données effectue toutes les mises à jour une fois par semaine, le mercredi.
Le comptage réalisé n'est pas définitif et présente donc à titre uniquement indicatif des données évolutives jusqu'à échéance de l'exercice.
La requête de comptage n'intègre pas la surveillance des délais de notifications (naissance-sortie-achat), les bovins non éligibles étant exclus uniquement sur base du contrôle officiel réalisé par le SPW pour l'exercice concerné.

[redacted]

Viandeux	Mixte	Laitier
Animaux éligibles au 01/04/23 : 76	Animaux éligibles au 01/04/23 : 0	Animaux éligibles au 01/04/23 : 0
Plafond animaux éligibles SPW : 145/UT (Unité de travail)	Plafond animaux éligibles SPW : 100/UT (Unité de travail)	Plafond animaux éligibles SPW : 50/UT (Unité de travail)
Nombre minimum de femelles entre 18 et 120 mois détenues entre le 01/04 et le 30/09/2023 : **76***	Nombre minimum de vaches détenues entre le 01/04 et le 30/09/2023 : **0***	Nombre minimum de vaches détenues entre le 01/04 et le 30/09/2023 : **0***
Nombre de vêlages entre le 01/10/2022 et le 30/09/2023 : **57**	Nombre de vêlages entre le 01/10/2022 et le 30/09/2023 : **0**	Nombre de vêlages entre le 01/10/2022 et le 30/09/2023 : **0**
Nombre de veaux nés de vaches viandeuses entre le 01/07/2022 et 30/06/2023 toujours dans le troupeau 3 mois plus tard : **57**	Nombre de veaux nés de vaches mixtes entre le 01/07/2022 et 30/06/2023 toujours dans le troupeau 3 mois plus tard : **0**	Nombre de veaux nés de vaches laitières entre le 01/07/2022 et 30/06/2023 toujours dans le troupeau 3 mois plus tard : **0**
Calcul de l'indice actuel : 76* ; 57 x 4/3 = 76,00 ; 57 x 3 = 171 ; min → 76	Calcul de l'indice actuel : 0* ; 0 ; 0 x 2 = 0 ; min → 0	Calcul de l'indice actuel : 0* ; 0 ; 0 x 10 = 0 ; min → 0

*

***Taux de liaison au so**l : elle permet aux éleveurs de connaître leur taux de liaison au sol en fonction des surfaces et de la composition du cheptel. L'Arsia est en attente d'un accord d'échanges de données (RGPD) avec la RW afin de pouvoir mettre cette vue à jour dans Cerise.



Estimation de votre taux de liaison au sol intermédiaire sur base des données connues à la date du **09/01/2020**

Période de référence: 2019 janv. à déc.

ATTENTION : Ce document est disponible à titre purement informatif.
Les données officielles et définitives sont calculées par la Région Wallonne.

Troupeau	Responsable
[redacted]	

Surfaces

Région	TypeSurface	Zone	Nb Hares
RW	Patures	HZV	0,0
RW	Patures	ZV	4,5
RW	Terres arables	HZV	0,0
RW	Terres arables	ZV	107,5
HRW	Patures	HZV	0,0
HRW	Terres arables	HZV	0,0

Source : information renseignée dans votre DS 2019

Quantités importées/exportées

Quantités Importées	0
Quantités Exportées	0

Source = SPW - quantités validées à la date du **09/01/2020**

Cheptel

Rubrique	Nb Anim. Moy.
Vaches allaitantes	36,41
Vaches viandeuses	4,76
Autres bovins de plus de 2 ans	18,67
Bovins de moins de 6 mois	15,51
Génisses de 6 à 12 mois	9,43
Génisses de 1 à 2 ans	21,47
Taurillons de 6 à 12 mois	29,89
Taurillons de 1 à 2 ans	25,50

Sources

Bovins : moyenne journalière de janv. à déc. des bovins enregistrés dans Sanitel

Estimation de votre taux de liaison au sol intermédiaire sur base des données connues à la date du 09/01/2020

LS intermédiaire global = 0,53
LS intermédiaire zone vulnérable = 0,38

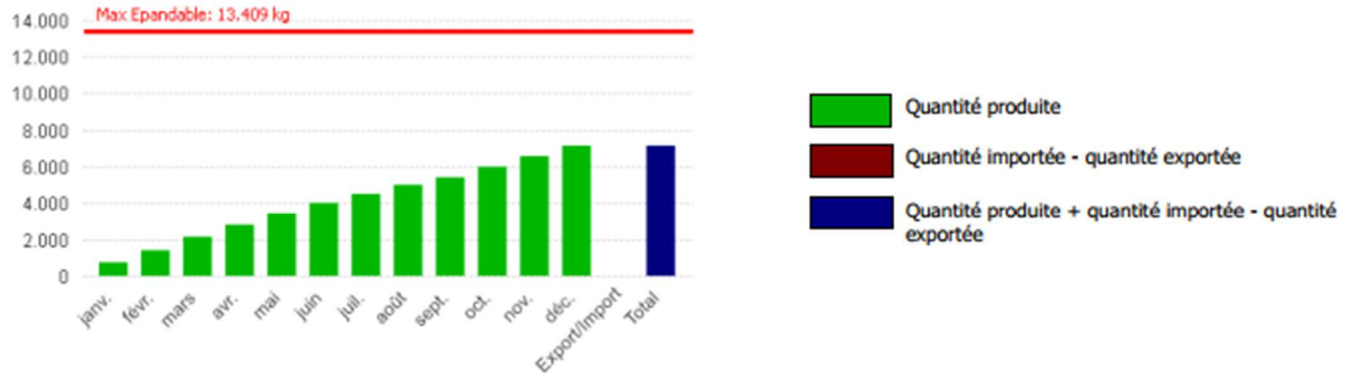
(Q Norg produite - Q Norg épandable HRW + Qté Importée - Qté Exportée) / Q Norg épandable RW

Conclusion : des deux LS intermédiaires calculés, il faut prendre en considération le LS plus pénalisant, soit **0,53**

Estimation de votre taux de liaison au sol intermédiaire sur base des données connues à la date du **09/01/2020**

Période de référence: 2019 janv. à déc.

Azote organique : quantité produite et quantité échangée



Azote organique : quantité d'azote produite pour l'année 2019 comparée à l'année 2018

Attention ce graphique ne tient pas compte de la quantité d'azote organique échangée.

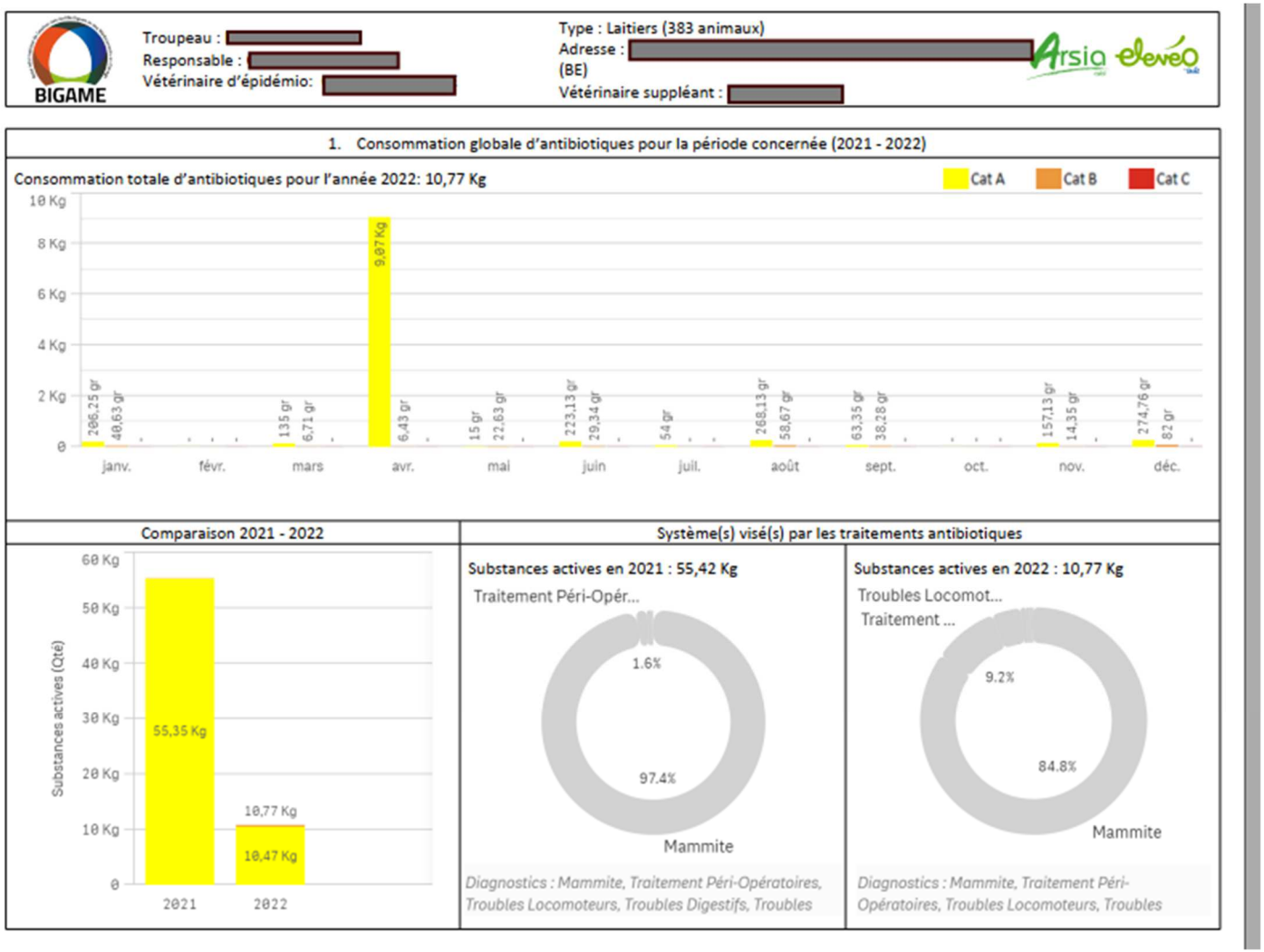


PROTECT'eau

Une question sur le taux de liaison au sol ?
Contactez Protect'Eau. 081/728992

Biosécurité et santé animale

* **Rapport BIGAME** : informations sur la consommation d'antibiotiques

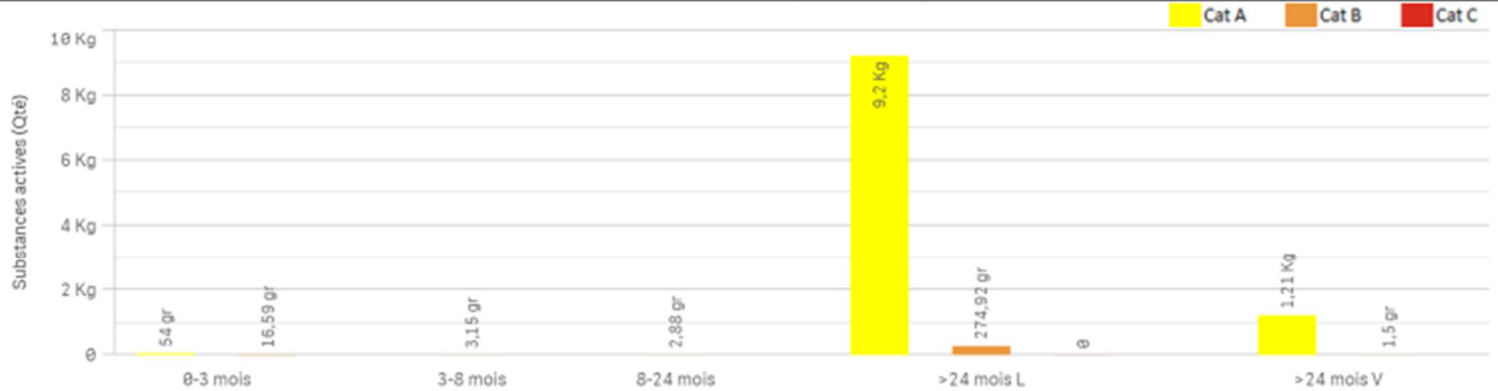


BIGAME

Troupeau : [redacted]
Responsable : [redacted]
Vétérinaire d'épidémio: [redacted]

Type : Laitiers (383 animaux)
Adresse : [redacted]
(BE)
Vétérinaire suppléant : [redacted]

2. Consommation d'antibiotiques par classes d'âge en 2022



* **Rapport AMCRA :** rapport de benchmarking donnant une vue détaillée de l'usage d'antibiotiques dans le troupeau sur base des enregistrements effectués dans BIGAME pour une période donnée (ci-dessous, extrait d'un rapport) avec moyenne globale belge.

Vaches laitières >24 mois Oui

TABLEAU DES RÉSULTATS ET DU NOMBRE D'ANIMAUX DE VOTRE TROUPEAU DE BÉTAIL LAITIER

Catégorie animale	Nombre d'animaux [1]	Poids (kg) [2]	Couleur de la zone actuelle de benchmarking
Veaux de 0-3 mois	68	80	Jaune
Veaux de 3-8 mois	68	160	Vert
Jeunes bovins de 8-24 mois	89	400	Rouge
Vaches laitières >24 mois	192	600	Vert

[1]Nombre moyen d'animaux présents durant l'année dans votre bétail laitier .
[2]Poids standard estimé lors du traitement.

Discutez des résultats du rapport avec votre vétérinaire d'exploitation. C'est ensemble que vous pouvez le mieux examiner la façon d'assurer une utilisation responsable et durable des antibiotiques pour votre bétail laitier.

*P**athologie (digestive/respiratoire)**

Numéro de troupeau [redacted]

Eleveur: [redacted]

N° de GSM [redacted] Mail: [redacted]

Fiche

Unité d'exploitation choisie: [redacted]

TAVERNEUX 29

ELEVAGEDUPREAI@GMAIL.COM

Nombre unités d'exploitation 1

Arsia

pathologie@arsia.be

Tel : 083 23 05 15

Fiche de synthèse: pathologies digestives

Les échantillons analysés

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Cadavre (Veau)	2		3	1	5	7
Matières Fécales	12			1	2	4

Les analyses réalisées

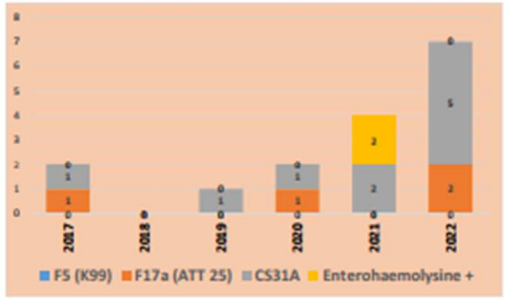
	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Culture aérobie	2		3	2	7	10
Culture Salmonella	2		3	2	7	11
Culture anaérobie			1		2	2

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Rotavirus (ELISA)			3	2	5	7
Coronavirus (ELISA)			3	2	5	7
Cryptosporidies (ELISA)			3	2	5	7
Giardia (ELISA)			3	1	7	9

Les résultats obtenus

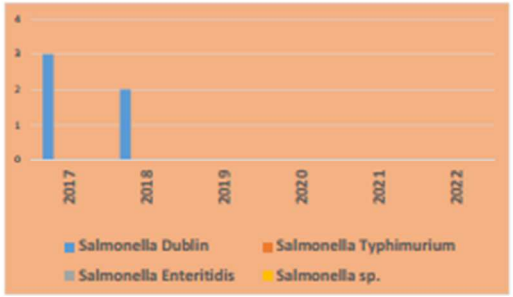
Les principaux E. coli isolés

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
F5 (K99)						
F17a (ATT 25)	1			1		2
CS31A	1		1	1	2	5
Enterohaemolysine +					2	



Les salmonelles mises en évidence

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Salmonella Dublin	3	2				
Salmonella Typhimurium						
Salmonella Enteritidis						
Salmonella sp.						



Les ELISA positifs

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Rotavirus (ELISA)			1	1		1
Coronavirus (ELISA)						1
Cryptosporidies (ELISA)			3	1	2	6
Giardia (ELISA)			1		1	1



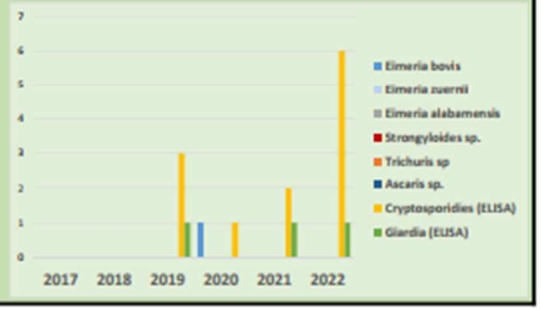
Le parasitisme d'étable

Les analyses

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Flottaison (Coproscopie)						
OPG (MacMaster)				1		
Flottaison + OPG (MacMaster)						
Cryptosporidies (ELISA)						
Giardia Elisa			3	1	7	9

Les résultats positifs

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Eimeria bovis				1		
Eimeria zuernii						
Eimeria alabamensis						
Strongyloides sp.						
Trichuris sp						
Ascaris sp.						
Cryptosporidies (ELISA)			3	1	2	6
Giardia (ELISA)			1		1	1



Numéro de troupeau
Eleveur:
N° de GSM

Mail:

Unité d'exploitation choisie:

Nombre unités d'exploitation 1

pathologie@arsia.be
Tel : 083 23 05 15

Fiche de synthèse: pathologies respiratoires

Les analyses réalisées (recherches antigéniques)

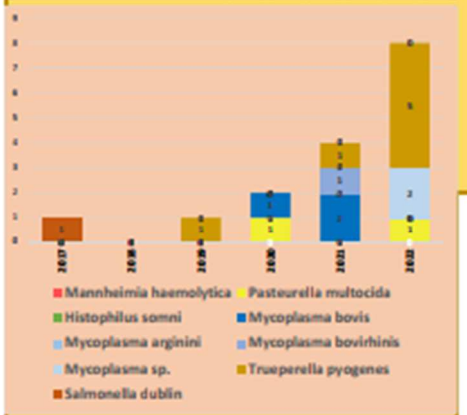
	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Culture Aérobie	4	3	6	1	9	16
Culture Haemophilus	1	2	2	1	2	14
Culture Salmonella	2	1	3	1	8	9
Culture Mycoplasme (isolement)	1	1	1	1	8	12

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
BRSV (PCR)		1	2	2	5	8
PI3 (PCR)		1	2	2	5	8
Mycoplasma bovis (PCR)		1	2	2	6	12
Mycoplasma bovis (PCR Pool 3)						
Mannheimia haemolytica (PCR)		1	2	2	5	8
Pasteurella multocida (PCR)		1	2	2	5	8
Histophilus somnus (PCR)		1	2	2	8	9

Les résultats obtenus

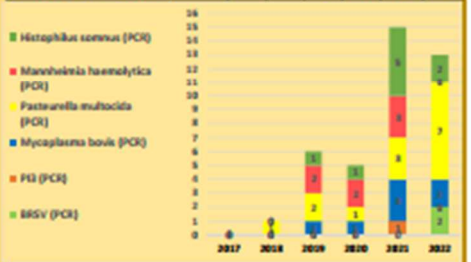
Les principales bactéries isolées

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Mannheimia haemolytica						
Pasteurella multocida				1		1
Histophilus somni						
Mycoplasma bovis				1	2	
Mycoplasma arginini						
Mycoplasma bovirhinis					1	
Mycoplasma sp.						2
Trueperella pyogenes			1		1	5
Salmonella dublin	1					



Les PCR positives

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
BRSV (PCR)						2
PI3 (PCR)					1	
Mycoplasma bovis (PCR)			1	1	3	2
Pasteurella multocida (PCR)		1	2	1	3	7
Mannheimia haemolytica (PCR)			2	2	3	
Histophilus somnus (PCR)			1	1	5	2



Les échantillons analysés

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Cadavre		2	2		4	4
Cadavre (Veau)	2		3		3	2
Ecouvillon nasal						
Ecouvillon oreille moyenne				1		
Ecouvillon(s)	1				3	1
Pool d'écouvillons					2	
Poumons					2	4
BAL		1				
Pool de BAL			1			

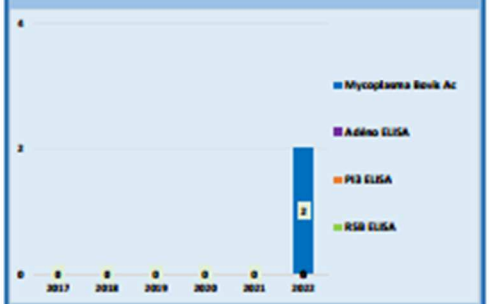
Les analyses sérologiques

Nombre de sérologies

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
RSB ELISA						
PI3 ELISA						
Adénovirus ELISA						
Mycoplasma Bovis Ac						4

Les ELISA anticorps positifs

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
RSB ELISA						
PI3 ELISA						
Adéno ELISA						
Mycoplasma Bovis Ac						2



Les ELISA anticorps positifs à l'achat

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Mycoplasma Bovis (ELISA Ac)		2	4		10	1

4) Autres menus

Via Cerise, l'éleveur a accès aux résultats laboratoires, à ses factures, au registre médicaments de son troupeau, à la fiche antibio, …..

5) Apport de ces suivis

L'apport le plus probant est clairement que l'alerte des sorties tardives permet à de nombreux éleveurs de déclarer leurs sorties dans les délais prévus par la législation. Cette alerte n'est pas encore en place pour les sorties vers Rendac mais l'Arsia en fait une priorité pour renforcer son système d'alerte rapide.

6) Difficultés rencontrées

Il faut que les éleveurs comprennent bien comment interpréter les graphes ou termes techniques afin d'en retirer un maximum d'avantage.

Devoir lancer les mises à jour régulières tous les mois ou trimestres.

7) Améliorations constatées

On constate un recul des notifications de sorties en retard.

De plus, en cas de contrôle, l'éleveur est nettement mieux informé pour répondre aux diverses demandes des contrôleurs. La mise à disposition des rapports de consommation d'antibiotiques représente également une source d'informations très intéressante pour l'éleveur et son vétérinaire.

8) Conclusions

Les éleveurs sont globalement satisfaits de ces services complémentaires, pour preuve, dès que pour une raison technique quelconque (maintenance ou autre), une de celle-ci vient à manquer, nous sommes rapidement contactés sur nos lignes de support. Les éleveurs sont également intéressés par de nouvelles fonctionnalités qui leur donnent plus d'autonomie : encodage des achats qui devient indépendant de la transmission des analyses sérologiques.

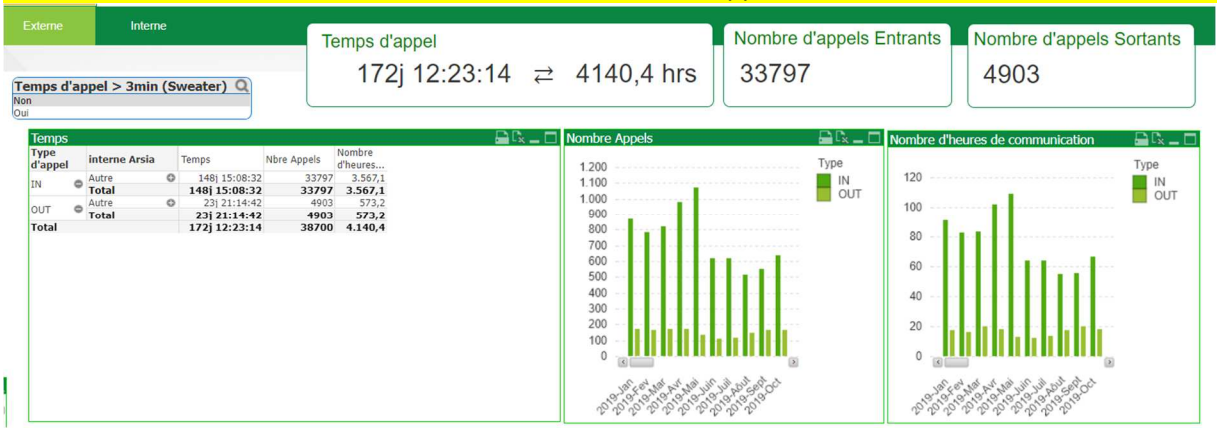
Nous devons encore étendre les différentes options possibles en élargissant le contrôle des sorties pour « clos » et également pour les naissances (suite à la réception des échantillons BVD). Dans l'attente de ces nouvelles options, l'Arsia a lancé un chantier 'one shot' pour remettre en ordre en 2023 les éleveurs ayant des animaux 'arrivés Rendac' sans notification de sortie.

d) Encadrement et formation individuels

Cette activité s'est poursuivie en 2023 dans le cadre de SWEATER.

Nous avons estimé que notre service Téléassistance a consacré près de 172 jours pour l'encadrement et la formation des éleveurs.

33 797 appels entrants,



Sans surprise, les questions et problématiques traitées sont celles abordées lors des formations de groupe où lors de visites individuelles.

4. Difficultés générales rencontrées

Le visage de l'élevage wallon évolue. Les chiffres issus de la cellule Identification et Enregistrement sont un indicateur parmi d'autres de cette évolution. Ces derniers sont disponibles dans le rapport d'activités de l'Arsia (https://www.arsia.be/rapport-dactivites/).

Dans de nombreux élevages, celle-ci se fait dans un contexte économique difficile. Au-delà du ressenti dans les fermes, nos agents le constatent également dans la nature des dossiers traités et part l'origine des problématiques constatés. Lorsqu'elle n'est pas tous simplement laissée de côté, la traçabilité est souvent mise au second plan. Ce qui, rapidement, empêche une gestion saine du troupeau. Nos missions « traçabilité » sont de plus en plus impactées, par du financier, par du social et du bien-être. Dans de telles situations, un aspect ne peut être résolu sans toucher aux autres facettes du problème.

L'augmentation de la taille du troupeau n'est pas l'unique voie d'évolution de l'élevage wallon. Nos agents constatent également une diversification des modes et pratiques d'élevage. Ce qui passe également par une évolution du profil de l'éleveur. Certains de ces nouveaux détenteurs peinent à percevoir les tenants et aboutissant d'une traçabilité rigoureuse de leur élevage dès lors que leur activité se développe en marge du système prédominent. Là aussi, nos agents doivent s'adapter et veillent à leur proposer l'encadrement adéquat.

Les situations rencontrées nécessitent l'attention nécessaire pour apporter les corrections et l'encadrement adéquat. Il semble néanmoins, et différents indicateurs le confirme, que les obligations de traçabilité sont, globalement, toujours mieux suivies par les détenteurs. Ce qui se traduit par une réduction sensible du nombre de dossiers traités à l'autocontrôle, et ce, depuis 2018.

5. Perspectives

Nos actions (visites conseils, formations, suivi via le portail Cerise) se poursuivront en 2024. De plus, étant donné la dématérialisation mise en place en 2022, les missions de SWEATER seront encore plus nécessaires. En effet, les éleveurs auront bien besoin d'aide afin d'intégrer au maximum la digitalisation dans le monde agricole.

Fort des constats réalisés sur les années précédentes, nous avons la volonté de développer ou perfectionner certains outils pour renforcer la plus-value de nos actions.

Nous signalons d'une part que leur développement n'est pas financé par le projet SWEATER et que d'autre part certains sont tributaires d'une collaboration externe. Un agenda de réalisation n'est donc pas présenté ici. Voici quelques exemples :

- Fiche personnalisée rassemblant un ensemble d'indicateurs propres aux obligations d'identification et d'enregistrement : délais de notification, liste des notifications tardives, etc.
- Identification des détenteurs en décrochage face à leurs obligations de traçabilité sur base d'indicateurs Traçabilité : nombre de naissance nul ou anormalement bas, délais de notification irréguliers, etc. Dans ce cadre, l'Arsia lance un certain nombre de 'chantier' qui permettent de détecter les anomalies et de proposer aux détenteurs concernés de se remettre en ordre.
- Intégration des notifications 'arrivée clos' et les réceptions de biopsies au laboratoire qui ne peuvent être associées à une notification de naissance au système Cerise d'avertissement des notifications tardives

6. Conclusions

En conclusion, le projet SWEATER a été développé pour répondre à des actions de sensibilisation, de conseil et de prévention auprès d'agriculteurs en matière de normes sanitaires dans les 3 thématiques de la traçabilité animale, de la santé des animaux de rente et de la biosécurité au sein des productions animales. La dimension 'Antibiorésistance et consommation d'AB' est également de plus en plus prise en compte dans nos élevages.

Dans ce rapport, les services ayant été offerts en 2023 ont pu être détaillés tant en matière de visites d'encadrement et de conseil en exploitation, de suivi de la traçabilité et de la santé des animaux via le portail CERISE, que de formations en groupe ou individualisées, en présentiel ou à distance.

Vu les résultats présentés, nous espérons pouvoir poursuivre ces activités dans les années à venir. En effet, il s'agit d'une aide essentielle offerte aux agriculteurs qui, pour certains, sans nos agents éprouveraient de grandes difficultés à assumer leurs obligations administratives. C'est dans ce sens que nous allons rédiger et déposer un nouveau projet, dans la suite de celui-ci, auprès du Ministre.
